



Pour diffusion immédiate : 14/01/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE DES PROPOSITIONS POUR LUTTER CONTRE LES INFRACTIONS ET RENFORCER LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE

Rationalisation de la procédure de communication préalable afin de garantir des procès équitables, de mettre fin aux retards de procédure et de rendre les auteurs d'infraction responsables de leurs actes

Renforcement des capacités de réaction de l'État pour lutter contre les réseaux criminels transnationaux opérant le long de la frontière nord

Lutte contre les agressions sexuelles et la violence familiale avec de nouvelles protections pour aider les personnes survivantes

Comblement des lacunes pour lutter contre la conduite sous l'emprise de stupéfiants et protéger les New-Yorkais sur la route

Développement des capacités technologiques et de coordination des services d'application de la loi afin d'améliorer la prévention des infractions

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui des propositions visant à réduire les infractions et à renforcer le système de justice pénale pour assurer la sécurité des New-Yorkais, dans le cadre de son discours sur l'état de l'État 2025. La gouverneure Hochul propose de rationaliser la procédure de communication préalable en modifiant les réformes adoptées en 2019, d'ajouter des ressources supplémentaires pour lutter contre les réseaux criminels transnationaux et de lutter contre les agressions sexuelles ainsi que les violences familiales.

« La sécurité publique est ma priorité absolue, et je ferai toujours tout ce qu'il faut pour assurer la sécurité des New-Yorkais », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Bien que les statistiques sur les infractions montrent une baisse significative de la violence par arme à feu, il y a encore du travail à faire pour assurer la sécurité de tous les New-Yorkais. C'est pourquoi nous allons corriger les lois sur la communication préalable, sévir contre les gangs transnationaux et soutenir les personnes survivantes d'agressions sexuelles. »

Rationalisation de la procédure de communication préalable dans l'État de New York

Réajuster le lien entre la loi sur la communication préalable et la loi sur la rapidité des procès afin de promouvoir une véritable justice

La réforme de la communication préalable de l'État de New York a introduit des changements essentiels pour renforcer l'équité dans les affaires pénales, mais elle a eu des conséquences inattendues. Actuellement, si la conformité à l'obligation de communication préalable d'un procureur est ultérieurement contestée avec succès, le temps écoulé entre la certification et la contestation est rétroactivement comptabilisé contre le procureur, ce qui entraîne souvent des rejets sans rapport avec le fond de l'affaire ou la légalité de l'enquête. Cette faille incite malencontreusement à retarder les contestations de communication préalable, afin que les affaires soient facilement rejetées pour des raisons techniques. Pour remédier à cette situation, la gouverneure Hochul propose des modifications visant à éliminer l'incitation à retarder les contestations de la communication préalable et à faire en sorte qu'une erreur de communication préalable soit traitée de manière proportionnelle à l'erreur de communication elle-même plutôt que comme un mécanisme technique permettant de rejeter l'ensemble d'une affaire. Ces changements favoriseront un examen rapide qui améliorera les délais de traitement des affaires, réduira les retards qui maintiennent les personnes en prison avant le procès et empêchera les rejets fondés sur des questions de forme qui peuvent empêcher de rendre justice aux victimes et à la population de l'État de New York.

Rationalisation et clarification des exigences en matière de communication préalable

La gouverneure Hochul propose également une série d'améliorations visant à rationaliser la procédure de communication préalable de l'État. Tout d'abord, la gouverneure propose de préciser que les informations dont l'obtention nécessite une citation à comparaître ne sont pas nécessaires pour certifier la conformité à l'obligation de communication préalable et que les procureurs peuvent certifier une fois qu'ils ont divulgué tous les documents pertinents en leur possession effective. Ensuite, la gouverneure Hochul propose d'étendre le champ d'application du caviardage automatique aux détails sensibles tels que les adresses physiques des témoins et les données personnelles sans rapport avec l'affaire, ce qui éviterait d'avoir à engager une longue procédure pour caviarder ce type de matériel. La gouverneure Hochul propose également de réduire à 24 heures l'obligation de donner un préavis de 48 heures avant que les déclarations d'un prévenu puissent être présentées à un grand jury. Cela permettra de soulager les comtés qui n'ont pas de grands jurys cinq jours par semaine et qui, pendant les week-ends prolongés, ne disposent pas de 48 heures avant qu'une affaire ne soit présentée à un grand jury. Ces changements garantiront l'équité des procédures, rationaliseront le traitement des dossiers et protégeront les informations sensibles.

Lutte contre les réseaux criminels transnationaux

Renforcer la réponse de l'État aux réseaux criminels transnationaux

L'état de New York est confronté à des défis croissants de la part des réseaux criminels transnationaux opérant le long de la frontière nord, y compris des niveaux élevés de saisies de drogues, d'armes et de devises. Pour faire face à ces menaces croissantes, la gouverneure Hochul renforcera les efforts d'application de la loi en augmentant le nombre d'enquêteurs de la police de l'État et de la lutte contre le terrorisme à la frontière nord et en déployant des technologies sophistiquées pour soutenir leurs opérations. Grâce à ces efforts et au renforcement du groupe de travail interagences sur la traite des êtres humains, la gouverneure Hochul mènera des enquêtes pour cibler les personnes qui travaillent pour le compte de ces organisations criminelles et les obliger à rendre compte de leurs actes.

Lutte contre les agressions sexuelles et les violences familiales

Soutenir les personnes survivantes d'agressions sexuelles, de violences sexistes et de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Le soutien aux personnes survivantes reste une priorité absolue pour la gouverneure Hochul, qui continue à mener des actions contre les agressions sexuelles, la violence familiale, la violence sexiste et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Grâce à des investissements historiques et à des initiatives politiques audacieuses, l'État de New York établit une norme nationale pour protéger les personnes survivantes et amener les auteurs d'infractions à répondre de leurs actes.

Sous la gouverneure Hochul, l'État de New York a considérablement renforcé sa réponse aux agressions sexuelles et à la violence familiale. L'année dernière, l'État a investi 35 millions de dollars pour renforcer les efforts de sécurité publique dans l'ensemble de l'État et 5 millions de dollars en aide directe aux personnes survivantes et à leurs enfants. Ces investissements sont complétés par des mesures telles que la création d'un système de suivi des kits de prélèvement en cas de viol à l'échelle de l'État et d'un centre de stockage des preuves d'agression sexuelle, le premier du pays, afin de garantir aux personnes survivantes l'accès à la justice et aux ressources.

La gouverneure Hochul a adopté des initiatives audacieuses pour lutter contre la violence sexiste, notamment la loi sur les personnes survivantes adultes (Adult Survivors Act) et les protections étendues contre l'utilisation abusive d'images intimes. Ces efforts s'appuient sur l'héritage de l'État de New York en matière de protection des personnes survivantes et soulignent l'engagement de la gouverneure à favoriser des communautés sûres et équitables pour tous.

L'État prend des mesures proactives pour lutter contre la traite des êtres humains à des fins sexuelles et soutenir les personnes survivantes. L'état de New York a renforcé les lois et les programmes de lutte contre la traite des êtres humains tout en améliorant l'accès aux services qui aident les personnes survivantes à reconstruire leur vie. Ces initiatives témoignent de la volonté de la gouverneure de démanteler les réseaux de traite des êtres humains et de veiller à ce que les personnes survivantes reçoivent le soutien dont elles ont besoin.

Cette année, la gouverneure Hochul poursuivra un programme complet visant à élargir la réponse de l'État de New York aux agressions sexuelles, à la violence familiale, à la violence sexiste et à la traite des êtres humains à des fins sexuelles, en poursuivant son engagement inébranlable en faveur des personnes survivantes.

Exiger l'accès à des médecins légistes formés dans tous les hôpitaux

Toute victime de violence sexuelle mérite les meilleurs soins dès son arrivée à l'hôpital. Pour ce faire, la gouverneure Hochul proposera une disposition législative obligeant tous les hôpitaux à fournir un accès à des médecins légistes formés pour les personnes survivantes d'agressions sexuelles, y compris les personnes survivantes pédiatriques. L'accès à ces professionnels de la santé qualifiés est essentiel pour aider les personnes survivantes à traverser un processus émotionnel difficile et pour recueillir les preuves nécessaires pour traduire rapidement en justice les auteurs de ces actes. Une étude portant sur 100 cas d'agression sexuelle ayant donné lieu à des poursuites judiciaires a révélé que près de 75 % des cas ayant donné lieu à une correspondance d'ADN, régulièrement recueilli lors d'examens médico-légaux à l'hôpital, ont donné lieu à un plaidoyer de culpabilité ou à un procès, contre moins d'un cas sur trois en l'absence de rapport de laboratoire.

La gouverneure Hochul contribuera également au financement de l'État pour débloquer le soutien fédéral en vue d'augmenter les taux de remboursement des prestataires de santé pour les coûts des examens médico-légaux et des traitements médicamenteux anti-VIH.

Associée à un renforcement de l'application de la loi par le Département de la santé (Department of Health, DOH), à des investissements dans l'assistance technique et à une offre élargie de formation des médecins légistes, cette mesure permettra d'élever le niveau des soins, d'améliorer les chances d'obtenir justice dans les affaires d'agression sexuelle et de faire de l'État de New York un chef de file national dans la lutte contre les violences sexuelles.

Doubler le financement des programmes d'aide aux victimes de viols

De nombreuses régions de l'État de New York ne bénéficient pas d'un accès adéquat aux services d'aide aux victimes de viol, neuf comtés n'ayant pas de programme d'aide aux victimes de viol certifié sur leur territoire. Pour remédier à ces disparités et soutenir les programmes existants, la gouverneure Hochul mettra en œuvre la plus importante augmentation de financement de l'histoire du programme. Cet investissement permettra de renforcer les services hospitaliers et de proximité, d'étendre la couverture géographique, de soutenir des programmes culturellement adaptés et d'améliorer l'accès des personnes survivantes d'agressions sexuelles à des avocats.

Extension de l'initiative de réduction ciblée de la violence conjugale à l'échelle de l'État

Pour lutter contre la violence sexuelle de manière globale, la gouverneure Hochul proposera d'étendre l'initiative de réduction ciblée de la violence conjugale à l'échelle

de l'État (Statewide Targeted Reductions in Intimate Partner Violence, STRIVE) vers un nouveau programme appelé STRIVE+. Initialement lancée en 2024 pour lutter contre les violences conjugales et familiales, STRIVE+ inclura désormais les agressions sexuelles non familiales et les viols. Administré par la Division des services de justice pénale (Division of Criminal Justice Services, DCJS), le financement soutiendra les procureurs de district, les forces de l'ordre, les départements de probation et les prestataires de services communautaires dans l'ensemble de l'État. La ville de New York et les comtés participants élaboreront des plans globaux utilisant des stratégies fondées sur des données probantes afin de réduire les violences sexuelles et amener les auteurs d'infractions à rendre compte de leurs actes. Cette extension vise à apporter un soutien plus large aux personnes survivantes tout en mettant en œuvre des mesures efficaces pour lutter contre les agressions sexuelles.

Déposséder les auteurs de violences familiales de leurs armes à feu

La loi de l'État de New York ne prévoit pas d'infraction spécifique qui soit pleinement conforme aux exigences fédérales en matière de déclaration des condamnations pour violence familiale au système national de vérification instantanée des antécédents criminels (National Instant Criminal Background Checks System, NICS) du Federal Bureau of Investigation, ce qui permet à certains agresseurs d'échapper aux restrictions en matière d'armes à feu. Pour remédier à cette situation, une nouvelle infraction de « violence familiale » sera créée dans le cadre du droit pénal, qui pourra donner lieu à une inculpation en même temps que les infractions existantes, ce qui garantira que tous les éléments nécessaires à la déclaration fédérale sont automatiquement remplis. Cette modification rationalise la procédure, élimine les enquêtes factuelles et garantit que les auteurs d'abus condamnés sont enregistrés dans le système NICS, ce qui les empêche d'avoir accès à des armes à feu.

Créer des lieux de travail plus sûrs pour les personnes survivantes de la violence sexiste

La violence sexiste a un impact sur la sécurité et la productivité des victimes sur le lieu de travail, mais les protections actuelles prévues par le décret 17 sont limitées aux employés de l'État et ne sont pas codifiées dans la loi, ce qui les rend vulnérables à une érosion future. Depuis sa publication, le décret 17 a permis de mettre en place des politiques dans les agences de l'État qui font figure de référence dans le pays, de former plus de 80 000 employés de l'État et d'apporter une assistance dans plus de 100 cas, mais les employés du secteur privé ne bénéficient pas de protections similaires sur le lieu de travail. Pour remédier à cette situation, la gouverneure Hochul proposera une disposition législative visant à codifier cette politique dans le droit de l'État et à exiger de tous les fournisseurs de l'État qu'ils affirment disposer d'une politique relative à la violence sexiste et au lieu de travail avant d'obtenir des contrats. Ces mesures visent à étendre les protections aux employés du secteur privé, à améliorer la sécurité sur le lieu de travail et à garantir la stabilité financière des victimes et de leurs collègues.

Améliorer l'accès à l'aide sociale pour les personnes survivantes de la violence sexiste

Les personnes survivantes de la violence familiale et sexiste peuvent se heurter à des obstacles lorsqu'elles sollicitent l'aide sociale, car certains critères d'admissibilité, comme la perception d'une pension alimentaire pour enfants, peuvent accroître le risque de préjudice. Alors que la loi prévoit des dérogations pour les personnes survivantes de violences familiales, la procédure de sélection actuelle repose sur l'évaluation de la crédibilité des personnes survivantes par les districts, une approche qui ne tient pas compte des traumatismes et qui peut décourager les révélations, privant ainsi les personnes survivantes de protections essentielles. Pour remédier à cette situation, la gouverneure Hochul proposera une disposition législative visant à supprimer l'évaluation de la crédibilité, ce qui permettra aux personnes survivantes de déclarer elles-mêmes que le respect des règles d'éligibilité les mettrait en danger ou mettrait leurs enfants en danger. En outre, un outil de dépistage plus complet sera mis au point pour mieux identifier les problèmes de sécurité et mettre les personnes survivantes en contact avec les services nécessaires. Ces changements visent à réduire la stigmatisation, à améliorer l'accès à l'aide sociale et à offrir aux personnes survivantes des voies plus sûres pour parvenir à l'indépendance et à la stabilité financières.

Suppression de la prescription pour les affaires de traite des êtres humains à des fins sexuelles

En dépit du fait que les personnes survivantes de la traite des êtres humains peuvent retarder la révélation de leur situation aux services d'application de la loi pour les mêmes raisons que les victimes de viol, et qu'il leur faut parfois des années avant de savoir qu'elles ont été victimes de traite, les délais de prescription pour les crimes de traite des êtres humains n'ont pas été inclus dans la modification législative qui a étendu et supprimé les délais de prescription pour les infractions de nature sexuelle. En revanche, les infractions liées à la traite des êtres humains dans l'État de New York sont soumises au même délai de prescription de cinq ans que les autres actes délictueux graves.

La gouverneure Hochul proposera une disposition législative visant à offrir aux personnes survivantes de la traite des êtres humains les mêmes protections qu'aux personnes survivantes d'autres infractions sexuelles de la catégorie « B Felony » en supprimant le délai de prescription pour la traite des êtres humains et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

Ajout de la classification de la déficience intellectuelle comme moyen de traite

Une étude nationale en milieu scolaire a montré que les enfants bénéficiant de services d'éducation spécialisée sont deux fois plus susceptibles d'être victimes de la traite, et que les enfants souffrant de handicaps cognitifs sont cinq fois plus exposés que les autres élèves. La gouverneure Hochul propose d'ajouter au droit pénal une disposition qualifiant de forme de traite le fait de contraindre une personne présentant un handicap intellectuel à se livrer à la prostitution.

Répression de la conduite sous l'emprise de drogues

Renforcer la législation sur la conduite sous l'influence de drogues

La conduite sous l'emprise de drogues cause plus de décès que la conduite en état d'ivresse dans l'ensemble de l'État, mais l'application de la législation reste difficile en raison de lois obsolètes et de ressources limitées. La gouverneure Hochul proposera des dispositions législatives visant à combler les failles juridiques critiques, notamment en élargissant l'univers des substances passibles de poursuites, en autorisant des sanctions en cas de refus de se soumettre à des tests, en permettant la suspension rapide du permis de conduire en cas de conduite sous l'emprise de drogues et en élargissant les circonstances dans lesquelles des tests chimiques peuvent être imposés. Le plan prévoit également de renforcer la formation des forces de l'ordre et d'étudier l'utilisation d'outils améliorés de dépistage routier et de toxicologie afin de renforcer les capacités de contrôle. Ces mesures permettront aux services d'application de la loi de mieux faire face au problème croissant de la conduite avec des facultés affaiblies par la drogue.

Développer la technologie et la capacité de coordination des services d'application de la loi

Renforcer le soutien à l'échange de renseignements et à la coordination des agences

Les centres d'analyse criminelle (Crime Analysis Center, CAC) sont essentiels à la prévention des infractions et à la sécurité publique dans l'État de New York. Ils fournissent des outils importants aux services de police de tout l'État, tels que l'analyse des points sensibles et le soutien aux enquêtes en temps réel. Sous la houlette de la gouverneure Hochul, le financement des CAC a triplé et le réseau s'est étendu à 11 centres dans tout l'État. En outre, le Centre conjoint d'opérations de sécurité (Joint Security Operations Center, JSOC) a été mis en place à l'échelle de l'État en tant que centre de cybersécurité fonctionnant 24 h/24 et 7 j/7, afin de coordonner les réponses aux cybermenaces. S'appuyant sur ces succès, la gouverneure Hochul proposera la création du Quartier général du commandement de l'analyse criminelle et des opérations spéciales conjointes de l'État de New York (Crime Analysis and Joint Special Operations Command Headquarters, CA-JSOC), doublant ainsi l'investissement de l'État. Ce quartier général, le premier du pays, réunira plus de 100 agences locales, étatiques et fédérales afin de suivre les tendances en matière d'infractions, de partager des informations et de coordonner les réponses en temps réel, renforçant ainsi la sécurité publique dans tout l'État de New York.

Garantir un financement supplémentaire pour les technologies des services d'application de la loi

L'année dernière, la gouverneure Hochul a fourni un financement record pour les subventions en faveur des technologies destinées aux services d'application de la loi (Law Enforcement Technology, LETECH) afin d'aider les agences de l'ensemble de l'État à acquérir des technologies et des équipements essentiels pour améliorer la prévention des infractions et l'engagement des communautés. Pour que les services d'application de la loi partenaires continuent d'avoir accès aux outils nécessaires pour protéger les New-Yorkais, la gouverneure Hochul veillera à obtenir des fonds

supplémentaires pour les prochaines séries de subventions LETECH. Cet investissement renforcera la sécurité publique et améliorera la confiance entre les services d'application de la loi et les communautés qu'elles servent.

S'attaquer aux causes profondes des infractions

Soutenir des communautés sûres et dynamiques

La gouverneure Hochul s'attaquera à la hausse des taux de criminalité dans le Bronx par le biais du plan d'action de la gouverneure pour la sécurité des quartiers, dirigé par la Division des services de justice pénale. Cette initiative adoptera une approche globale de la sécurité publique en s'attaquant aux causes profondes des infractions, telles que l'action en faveur des jeunes et les opportunités communautaires. Un élément clé soutiendra l'élargissement des initiatives de prévention de la violence menées par les communautés afin d'offrir des activités prosociales, favorisant ainsi des quartiers plus sûrs et plus sains.

Réduire la récidive grâce à des initiatives innovantes en matière de justice

Les récidives contribuent de manière significative au taux de criminalité global de l'État de New York, avec des taux de récidive atteignant 80 % pour les individus libérés de prison. Sous la direction de la gouverneure Hochul, des programmes tels que Jails to Jobs ont permis de réduire la récidive en mettant en contact des personnes précédemment incarcérées avec des possibilités d'éducation et d'emploi. S'appuyant sur ces progrès, la gouverneure Hochul développera la formation dans le domaine des énergies vertes ainsi que des secteurs d'activité durables et renforcera les programmes d'incitation positive, tels que le temps de mérite, afin d'améliorer la réussite des réinsertions.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)